

P56500S



FR|BE | Détecteur de fumée



Sommaire

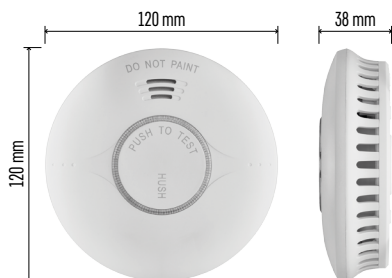
Informations techniques	2
Description du détecteur	3
Installation.....	4
Application mobile	6
Mise en service	8
Entretien et maintenance.....	10

Cette notice contient des consignes de sécurité importantes concernant l'installation et l'utilisation du détecteur. Il conviendra donc de lire attentivement cette notice et de la ranger ensuite afin de pouvoir la consulter ultérieurement en cas de besoin. Toujours faire en sorte que tous les autres habitants du bâtiment aient également pris connaissance de la manière d'utiliser ce détecteur.

Établir un plan d'évacuation en cas d'incendie et effectuer un exercice incendie une fois par mois. Tous les habitants du bâtiment devraient avoir pris connaissance des différents signaux du détecteur et aussi être capables de les reconnaître afin de pouvoir ensuite réagir rapidement. Ce détecteur permet de détecter une flamme qui couve lentement, qui est accompagnée d'une épaisse fumée noire et qui peut prendre plusieurs heures avant de se transformer en grand incendie.

Avvertissement :

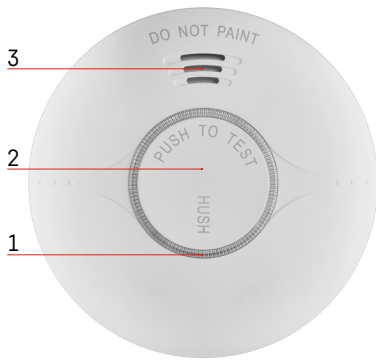
Si vous réalisez chez vous des travaux qui pourraient engendrer de la poussière, nous vous recommandons de retirer le détecteur de fumée de son cache de montage afin qu'il ne puisse pas s'encrasser. Si, pour une raison quelconque, ce n'était pas possible, il sera nécessaire de recouvrir les orifices du détecteur durant les travaux, par exemple à l'aide d'un sac en plastique. Attention, lorsqu'il est recouvert, le détecteur n'est plus capable de détecter de la fumée. Il conviendra donc de le découvrir tous les jours après que vous aurez fini de travailler.



Informations techniques

Type de capteur : cellule photoélectrique
Conforme à la norme EN 14604:2005 + AC :2008
Durée de vie du dispositif : 10 ans
Température d'exploitation et humidité : 0 °C
à +40 °C, 5 % à 95 % (sans condensation)
Signalisation acoustique : > 85 dB à une distance
de 3 m
Alimentation : 2 piles de 1,5 V de type AA
Consommation : < 8 µA en mode de veille,
< 60 mA en mode d'alarme
Fréquence WiFi/Bluetooth : 2,4 GHz, 25 mW
e.i.r.p. max.
Sensibilité de la détection des fumées : 0,10
à 0,16 dB/m
Dimensions : 38 × 120 mm
Masse : 124 g





Description du détecteur

- 1 – Diode LED
- 2 – Bouton principal
- 3 – Puissante sirène



Installation

L'installation doit toujours être confiée à une personne compétente et qualifiée.

La personne qui réalise le montage est responsable de l'installation et garantit que l'installation du produit est conforme à la réglementation en vigueur.

En cas de doute, veiller à confier l'installation du détecteur à des professionnels qualifiés.

Ce détecteur n'a pas été conçu pour pouvoir être utilisé dans des caravanes habitables ou camping-cars.

Dans l'idéal, un détecteur de fumée devrait être installé dans chacune des pièces de la maison, à l'exception de la cuisine, de la salle de bains et du garage.

Au moins un détecteur de fumée devrait être installé à chaque étage de la maison, ce qui inclut également les escaliers.

Le détecteur de fumée devrait être installé à un endroit où vous l'entendrez même durant votre sommeil – dans le couloir devant la chambre à coucher par exemple.

Installer un détecteur au plafond de chacune des chambres, ainsi que dans le couloir devant la chambre.

Si la longueur du couloir dépasse les 9 m, il conviendra d'installer un détecteur à chacune de ses extrémités.

Si vous avez un immeuble, l'installation des détecteurs devra être identique à chaque étage.

Vous serez ainsi protégés contre la fumée qui monte dans la cage d'escalier au cas où un incendie se serait déclaré dans les étages inférieurs.

Dans la cave, le détecteur devrait être installé au plafond, dans la partie basse de l'escalier.

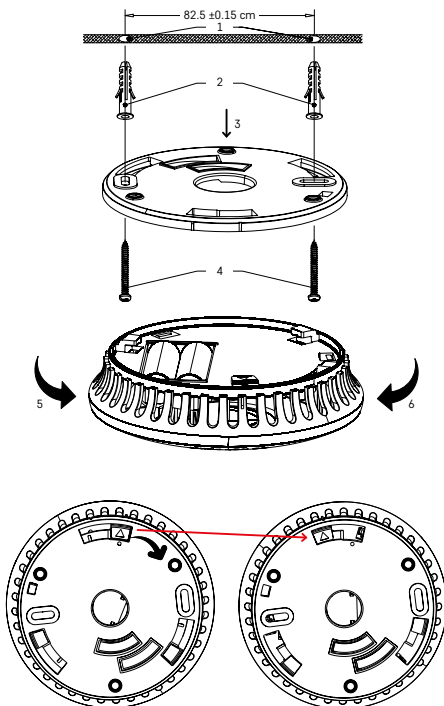
Ne pas installer de détecteur de fumée dans les cuisines ni dans les salles de bains. La vapeur d'eau et la vapeur dégagée par les plats pourraient en effet être à l'origine de fausses alertes.

Et dans le garage, le détecteur pourrait réagir aux gaz d'échappement de votre voiture.

Il est interdit de recouvrir les orifices de ventilation du dispositif d'avertissement.

Ne pas pulvériser de produits en aérosols à proximité et/ou en direction du dispositif d'avertissement.

Il est interdit de peindre le dispositif d'avertissement.



Installation du dispositif sur un mur

Percer deux orifices (de \varnothing 5 mm) dans le mur (1). La distance séparant les deux orifices devrait être de 82 mm. Introduire des chevilles (2) dans les orifices, présenter le cache de montage (3) et le fixer au mur à l'aide de vis (4). Introduire des piles dans le détecteur et faire un test de fonctionnement (voir le Mode des essais). Si le détecteur est opérationnel, placer la face arrière du détecteur sur les deux plots de fixation du cache de montage et faire pivoter le détecteur pour le bloquer (5, 6).

Commentaire :

La réglementation applicable au nombre et à l'emplacement des détecteurs de fumée peut varier d'un pays à l'autre.

En cas de doute, il faudra donc que vous consultiez, par exemple, un corps de sapeurs-pompiers actif dans votre pays.

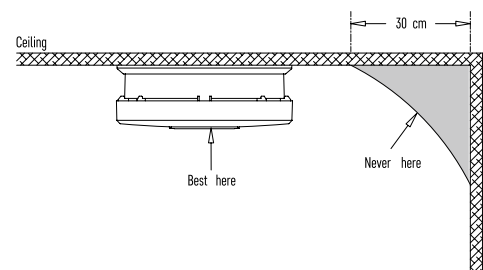


Diagram 1

Croquis indiquant où il est possible d'installer le détecteur

Ceiling – plafond

Best here – endroit le plus approprié

Never here – jamais ici

Not in this area – pas dans cette zone

Anywhere in this area – n'importe où dans cette zone

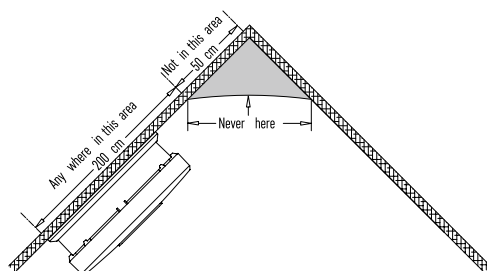


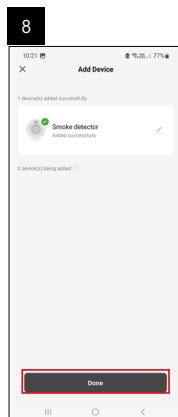
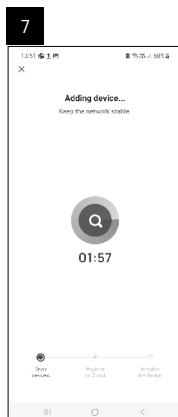
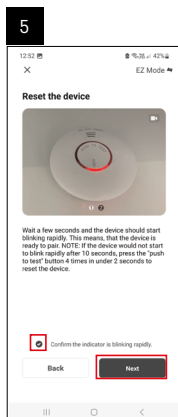
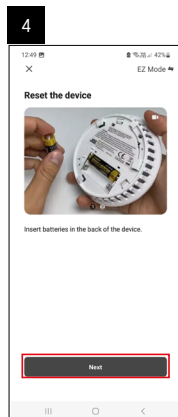
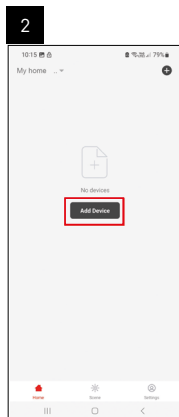
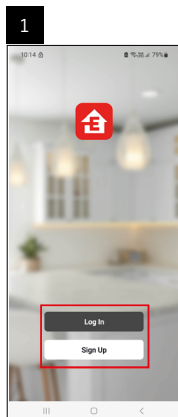
Diagram 2

Application mobile

Le détecteur peut être commandé à l'aide de l'application mobile pour iOS ou Android.
Télécharger l'application « EMOS GoSmart » pour votre appareil.



Cliquer sur le bouton «**Se connecter**» si vous utilisez déjà l'application.
Dans le cas contraire, cliquer sur le bouton «**S'inscrire**» et terminer votre inscription.



Appariement du détecteur à l'application

Insérer les piles dans le détecteur. Dans les 10 secondes qui suivent, le mode d'appariement s'activera automatiquement et il restera activé durant 4 minutes.

La diode LED rouge se trouvant sur la face avant du détecteur se mettra à clignoter.

Sur le dispositif mobile, activer la connexion Bluetooth et GPS.

Dans l'application, cliquer sur «Ajouter un appareil».

Dans la partie gauche, cliquer sur la liste «GoSmart» et sélectionner l'icône P56500S.

Procéder en suivant les consignes qui apparaissent dans l'application et saisir le nom et le mot de passe du réseau WiFi de 2,4 GHz.

Dans les 2 minutes qui suivent, l'appareil s'appariera à l'application et la diode LED rouge s'arrêtera de clignoter.

Commentaire :

Si le détecteur ne parvient pas à s'apparier, répéter la procédure.

Le réseau WiFi de 5 GHz n'est pas pris en charge.

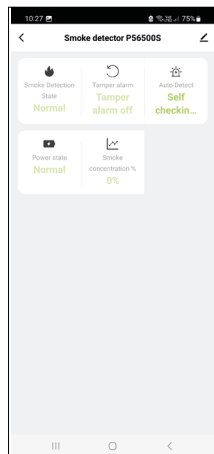
Si le détecteur est déjà apparié avec l'application, le mode d'appariement ne s'activera pas manuellement après que vous aurez retiré/réintroduit des piles dans le détecteur. Il sera donc nécessaire de l'activer manuellement (voir l'Activation manuelle).

Activation/désactivation manuelle du mode d'appariement

Appuyer 4x sur le bouton principal sous 2 secondes afin d'activer le mode d'appariement. Ce mode restera ensuite actif durant 4 minutes.

Vous entendrez un bip sonore et la diode LED rouge clignotera.

Pour désactiver le mode d'appariement, appuyer 1x sur le bouton principal. La diode LED s'arrêtera de clignoter.



Description du menu principal de l'application

- 1. État du détecteur** (état normal ou mode d'alarme)
 - l'application affiche un message qui vous avertit en cas d'alarme
- 2. Avertissement concernant le démontage de l'embase**
 - l'application affiche un message qui vous avertit que le détecteur a été démonté de son embase
- 3. Avertissement relatif à un autotest**
 - l'application affiche un message qui vous avertit qu'elle va réaliser un essai de fonctionnement du détecteur
- 4. État des piles**
 - l'application affiche un message qui vous avertit que les piles sont plates et que leur tension est < 2,6 V
- 5. Quantité de fumée détectée, en %**
 - l'application affiche un message qui vous avertit de la quantité de fumée détectée

0%/25%/50%/75%/100%/125%/150%/175%/200%/225%/250%/255%
Si la quantité est > 100 %, le mode d'alarme est activé



Mise en service

Introduire des piles (2× 1,5 V de type AA) dans le compartiment des piles qui se trouve sur la face arrière du dispositif.

N'utiliser que des piles alcalines de 1,5 V.

Ne jamais utiliser des piles rechargeables de 1,2 V. Leur tension est trop faible et le dispositif ne serait donc pas opérationnel.

Lors de l'insertion des piles, veiller à respecter la procédure d'introduction et la polarité des piles !

Si aucune pile n'est insérée ou si elles ne sont pas correctement/complètement insérées, il ne sera pas possible d'installer l'embase de montage !

Dans les 10 secondes qui suivent l'introduction des piles, la diode LED rouge se met à clignoter sur la face avant du détecteur – le mode d'appariement s'active automatiquement. Il conviendra alors de terminer le processus d'appariement avec l'application mobile.

Une fois l'appareil apparié avec l'application, il sera nécessaire de procéder à un essai de fonctionnement à l'aide du bouton principal.

Appuyer longuement sur le bouton principal, Vous devriez entendre 3 bips sonores courts suivis d'une pause de 1,5 secondes. Et cela doit se répéter tant que vous maintenez le bouton enfoncé.

Si c'est le cas, cela signifie que le détecteur est opérationnel.

L'état de fonctionnement du détecteur est signalé par : 1 clignotement de la diode LED toutes les 48 secondes.

Si vous n'entendez aucun bip sonore après que vous aurez appuyé sur le bouton de test, cela signifie que le détecteur est probablement en défaut et il faudra alors que vous preniez contact avec le département de SAV. Il est également possible que la pile est plate.

MODE DES ESSAIS

En cas de besoin, ou chaque fois que vous remplacez la pile, il est nécessaire de vérifier le caractère opérationnel du détecteur.

Pour ce faire, appuyer longuement sur le bouton principal (durant environ 5 secondes), le détecteur émettra 3 bips sonores (qui seront ensuite suivi d'une pause de 1,5 seconde) et la diode LED rouge clignotera.

Si le détecteur n'émet aucun signal sonore, il sera nécessaire de vérifier la pile et la procédure de montage du détecteur.

Afin d'être certains que l'alarme est toujours fonctionnelle, il convient de réaliser cet essai 1× par semaine.

Commentaire :

Les signaux acoustique et optique qui sont observés lors des essais ne sont émis que pour indiquer que le détecteur est opérationnel.

Cela ne signifie nullement qu'une présence de fumée a été détectée.

ÉTAT DE DÉFAUT

Si le détecteur se trouve en état de défaut, il n'est pas opérationnel et il ne fonctionne donc pas.

L'état de défaut est indiqué par un bip sonore toutes les 48 secondes.

Remplacer immédiatement la pile et vérifier que le détecteur n'est pas détérioré. Nettoyer les orifices du détecteur, en utilisant par exemple un aspirateur. Effectuer un essai de fonctionnement.

Si un état de défaut est toujours signalé après que vous avez remplacé la pile, il sera nécessaire de prendre contact avec un centre de SAV.

PILES PLATES

Si les piles du détecteur sont plates, vous en serez informés par le biais du signal simultané suivant : 1× bip sonore/1× clignotement de la diode LED rouge toutes les 48 secondes et ce, au moins 30 jours avant que les piles ne soient complètement plates. Remplacer immédiatement les piles. Utiliser uniquement des piles alcalines, ne pas utiliser de piles rechargeables.

Effectuer un essai de fonctionnement.

Pour des raisons de prévention, nous vous recommandons de remplacer les piles 1× par an.

FIN DE LA DURÉE DE VIE DU DÉTECTEUR

La durée de vie du détecteur est de 10 ans à compter de sa date de fabrication.

Une fois que cette période se sera écoulée, il ne sera plus possible d'utiliser le détecteur et il sera nécessaire de le remplacer par un dispositif neuf.

La date de fin de vie du détecteur est indiquée sur l'étiquette qui se trouve sur la face arrière du détecteur, à côté du texte «Remplacer le dispositif au».

Si vous utilisez plusieurs détecteurs, n'oubliez pas de contrôler la date de fin de vie sur chacun d'entre eux !

AVERTISSEMENT EN CAS D'ALARME

Si de la fumée est détectée, le détecteur émettra un signal sonore/optique.

Le détecteur émettra un signal sonore (3 bips sonores – pause en boucle) et, dans le même temps, la diode LED rouge clignotera.

L'alarme restera active jusqu'à ce que l'air soit épuré.

Si une alarme se déclenche, évacuer immédiatement le bâtiment et vérifier que toutes les personnes ont bien quitté le bâtiment.

Ne vous arrêtez pas pour appeler les secours ou pour ramasser vos affaires.

Informez le département compétent des services de secours.

Attendre ensuite que l'air redevienne propre à la respiration.

Ne pas retirer la pile pour interrompre le mode d'alarme – le détecteur ne serait plus opérationnel !

RÉDUCTION AU SILENCE MANUELLE DE L'ALARME

Le signal sonore de l'alarme peut être temporairement réduit au silence.

Pour ce faire, appuyer sur le bouton principal. Le signal acoustique sera coupé durant 8 minutes.

Cette réduction du signal au silence sera indiquée par 1 clignotement de la diode LED rouge toutes les 8 secondes.

N'utiliser cette fonction que lorsqu'il s'agit d'une fausse alerte qui a par exemple été déclenchée par des vapeurs, de la vapeur apparue lors de la cuisson de plats ou par des aliments brûlés. Attendre ensuite que l'air redevienne propre à la respiration.

Ne pas retirer les piles pour interrompre le mode d'alarme – le détecteur ne serait plus opérationnel !

Aperçu des différents états de défaut dans lequel le détecteur peut se trouver

État	Solution
Le mode d'essai ne fonctionne pas	<ol style="list-style-type: none">1. Vérifier que la pile est correctement raccordée.2. Nettoyer le détecteur.3. Si le défaut se réitère, il conviendra de réclamer le dispositif.
Indication d'une alarme par 1 bip sonore/1 clignotement de la diode LED rouge toutes les 48 secondes	Les piles sont plates, il est nécessaire de les remplacer.
Toutes les 48 secondes, vous entendrez le bip de l'alarme (le détecteur est en défaut).	<ol style="list-style-type: none">1. Nettoyer le détecteur.2. Réclamer le dispositif ou le remplacer par un neuf.
Le dispositif émet aléatoirement un signal d'avertissement différent de celui qui est habituel.	<ol style="list-style-type: none">1. Nettoyer le détecteur et effectuer un test.2. Déplacer le détecteur.3. Réclamer le dispositif ou le remplacer par un neuf.



Entretien et maintenance

S'il est utilisé correctement, cet appareil est conçu pour fonctionner durant de nombreuses années en toute fiabilité. Ci-dessous, vous trouverez quelques conseils pour le manipuler/l'utiliser correctement :

- Avant de commencer à utiliser cet appareil, lire attentivement la Notice utilisateur.
- Après 10 années d'utilisation, il est nécessaire de remplacer cet appareil par un neuf – voir la date de remplacement stipulée sur la face arrière.
- Nettoyer régulièrement votre dispositif – au moins 1x par mois. Utiliser un aspirateur pour aspirer prudemment les éventuelles poussières et impuretés qui se trouveraient dans les orifices de ventilation du dispositif.
- Il est interdit de peindre le dispositif.
- Ne pas exposer cet appareil au rayonnement solaire direct, à des températures extrêmement basses, à de l'humidité ou à de brusques variations de température. Cela réduirait la précision du suivi.
- Ne pas placer le produit à des endroits susceptibles d'être exposés à des vibrations et/ou à des secousses, cela pourrait en effet l'endommager.
- Ne pas exposer cet appareil à une pression excessive, à des coups, à la poussière, à de hautes températures ou à de l'humidité – ces éléments pourraient entraîner une défaillance de l'appareil, réduire son autonomie énergétique, détériorer les piles ou provoquer une déformation des pièces en plastique.
- Ne pas exposer le produit aux intempéries ou à l'humidité, ni à des gouttes d'eau ou à un jet d'eau.
- Ne pas placer sur l'appareil aucune source de flamme nue, telle qu'une bougie allumée par exemple.
- Ne pas placer cet appareil à un endroit où l'air ne peut pas circuler suffisamment librement.
- Ne pas obstruer les orifices de ventilation de l'appareil, ne pas couvrir l'appareil.
- Ne pas intervenir sur les circuits électriques internes – vous pourriez les endommager et provoquer une annulation automatique et immédiate de la validité de la garantie. Cet appareil ne devrait être réparé que par un spécialiste qualifié.
- Pour le nettoyage, toujours utiliser un chiffon doux légèrement humide. Ne pas utiliser de solvants ou de produit de nettoyage, ces derniers pourraient en effet rayer les parties en plastique et altérer les circuits électriques.
- Ne pas immerger cet appareil dans de l'eau ni dans d'autres liquides.
- En cas de dégradation ou de défaut de l'appareil, ne jamais essayer de le réparer vous-mêmes. Pour toute réparation, remettre l'appareil au revendeur qui vous l'a vendu.
- Cet appareil n'a pas été conçu pour être utilisé par des personnes (enfants compris) qui ont des capacités physiques et/ou sensorielles limitées, qui ont des troubles mentaux ou qui ne sont pas suffisamment expérimentées, à moins qu'elles ne soient sous la surveillance d'une personne qui est responsable de leur sécurité ou qu'une telle personne leur ait fait suivre une formation relative à l'utilisation de l'appareil. Les enfants doivent rester sous surveillance afin de les empêcher de jouer avec cet appareil.

Centre de service après-vente :

EMOS spol. s r.o.
Lipnická 2844
Přerov
750 02

Usine :

Zhejiang Jiaboer Electronic Technology Co., Ltd
No. 72, Dayantou, Tingshan Village, Dayuan Town,
Fuyang District, Hangzhou City, Zhejiang Province,
Chine

Une déclaration de conformité concernant cet appareil a été établie.

La notice est disponible sur le site Internet suivant : <http://www.emos.eu/download>.

Par la présente, EMOS spol. s r. o. déclare que l'équipement radio de type TSS380C-HW est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte intégral de la déclaration de conformité de l'UE est disponible à l'adresse Internet suivante : <http://www.emos.eu/download>.

